



Association de protection de la faune et de son biotope,
spécialisée sur la question des corvidés.

CORBEAUX FREUX EN VILLE : NUISANCES ET COHABITATION.

Devis sur demande pour un accompagnement complet sur 3 ans,
temps nécessaire pour consolider les résultats / affiner et adapter la stratégie choisie,
modifier la perception (= diminuer efficacement le nombre de plaintes).

L'idée directrice est de favoriser une meilleure acceptation de cette espèce dans les quartiers.

Pour cela, il s'agit de mettre en place une communication pertinente permettant une meilleure connaissance de ces oiseaux -afin de générer moins de craintes et donc moins de plaintes- conjointement à une stratégie efficace de déplacement des oiseaux pour les colonies qui génèrent des nuisances inacceptables.

Protocole d'accompagnement visant à réduire le nombre de plaintes des riverains
pour nuisance liée à la présence de corbeaux freux :

A. Etat des lieux :

1. Lister les zones concernées par les plaintes + impact des nuisances + historique (contexte favorisant dans ville / département)
2. Ce qui a été fait / testé. Résultat court/moyen/long terme (plaintes \leq ?)
3. Répertoire des possibles zones refuges non gênantes
4. Compte-rendu et préconisations.

B. Plan d'action :

1. Stratégie à utiliser pour le déplacement de la ou des colonies gênantes (zones, méthodologie, outils)
2. Réunion avec les services municipaux ET réunion publique avec les riverains ou représentants de quartiers.
3. Plan de communication (Journaux, réseaux sociaux, doc quartier, panneaux infos) , avec fourniture de textes et visuels (→ encadrer la perception des actions entreprises)
4. Calendrier du suivi sur 3 ans

C. Bilan :

Chaque année au mois de juillet.